



# Campagnes et environnement

N° 10 - MARS 2010

LE MAGAZINE  
ENVIRONNEMENT  
DES FILIÈRES AGRICOLES

8 € - ISSN 1961-6511



**ALIMENTATION**

**Et si l'agriculture  
était à la pointe**



**PARTAGE.** Recherche et innovation sont au hit-parade des mots clés de l'agriculture durable. Les avis fusent pour doper les pratiques agro-environnementales. Les données s'accumulent, les connaissances scientifiques et techniques s'affinent. Et c'est très bien. Reste à faire entrer ces savoirs dans chaque ferme.



## Transfert de connaissances en souffrance

De la connaissance scientifique aux pratiques agricoles: réinventer des modes de transmission des savoirs.

« Le métier d'agriculteur est un métier technique et de savoir-faire. Comme un artisan menuisier, son savoir est dans ses mains, non formalisé et il se transmet de manière tacite. Il n'y a pas de liste de procédure à l'entrée de l'atelier vaches allaitantes ! », introduit Jacques Mathé, économiste au sein de CER France, réseau national de conseillers en gestion. Dans le même temps, la somme des connaissances nécessaires à la conduite d'une exploitation ne cesse de croître, en termes techniques, réglementaires et de gestion.

L'optimisation des systèmes de production, centrés sur la productivité, a formaté une partie des savoir-faire. « Les progrès de la mécanisation ont permis d'aller très loin dans l'application de recettes, poursuit Jacques Mathé. Le problème est que nous

ne sommes pas dans l'industrie. Nous ne produisons pas des Twingo. » Yves le Bars, président du Gret (Groupe de recherche et d'échanges technologiques pour le développement), observe que « tout n'est pas maîtrisable, surtout en agriculture. En déléguant dans les années 1960-1970 une partie de la complexité de leurs tâches, les agriculteurs ont pu par la suite se sentir d'autant plus loin de l'expertise ».

Jacques Mathé porte un jugement sévère : « Une large partie du monde paysan s'est progressivement acculturée, transférant ses savoir-faire sur ses conseillers, qu'il s'agisse des instituts techniques ou de ses fournisseurs. » Sont particulièrement concernés les agriculteurs qui ont abandonné leur activité traditionnelle d'élevage pour se consacrer totalement aux grandes cultures. « Pour des raisons économiques

et d'organisation du travail, ils ont perdu, au passage, la passion de leur métier », poursuit l'économiste. À l'inverse, les régions de cultures industrielles, betteraves ou pommes de terre, par exemple, ou proches des filières de transformation, ont su développer une vraie logique de compétence. Les agriculteurs ne sont donc pas tous égaux face aux innovations. Et le fossé a tendance à se creuser.

### QUEL ENCADREMENT POUR QUELS GROUPES

Une fois le diagnostic établi, il reste à avancer des éléments de réponse. Yves le Bars préconise de « changer de posture en remettant l'innovation à la source de l'activité agricole. Se réappropriier la complexité suppose de se projeter dans une logique dynamique, à l'instar des





Président du Groupe de recherche et d'échanges technologiques pour le développement, Yves le Bars propose de « remettre l'innovation à la source de l'activité agricole ».

Économiste au CER France, Jacques Mathé tire la sonnette d'alarme : « Les savoirs se perdent pour toute une frange d'exploitants. »



agriculteurs qui font aujourd'hui le pas vers l'agriculture biologique ». Innover et explorer de nouvelles voies est synonyme de prise de risques. Ce que l'exploitant agricole, comme tout chef d'entreprise, va tenter de limiter, notamment par l'échange au sein de groupes.

Des organisations de terrain comme les Ceta (Centre d'études techniques agricoles), ou les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), créés et animés par des agriculteurs, ont fait la preuve de leur efficacité. D'autres réseaux s'organisent autour des coopératives, où le savoir est diffusé à partir des services agronomiques. Certaines s'impliquent clairement dans l'agriculture raisonnée, comme Terrena dans les Pays de la Loire, Champagne Céréales, Nouricia (Aube), Valfrance (Oise)... Plus en amont, l'Institut national

de la recherche agronomique a mis en place les Carrefours de l'innovation agronomique (CIAg) et se propose d'accompagner 800 fermes pilotes dans le cadre d'Écophyto 2018. Les chambres d'agriculture s'inscrivent aussi dans cette logique. De toute évidence, la mise en place de réseaux d'exploitations constitue un premier élément de réponse à la diffusion des connaissances. Nécessaire, mais pas suffisant. Encore faut-il disposer d'objectifs cohérents et partagés, et d'un encadrement suffisant.

## REPENSER LE CONSEIL À L'AGRICULTEUR

La rapidité des mouvements en cours, que ce soit sur les marchés qui subissent des amplitudes de prix et de volumes toujours plus importantes, ou en termes d'évolution des pratiques culturales induites par l'environnement ou le changement climatique, implique des degrés d'expertise élevés. Le relais entre les connaissances scientifiques et le terrain s'avère difficile à assurer, d'autant plus que les outils s'affinent. Et les nouvelles technologies ne peuvent à elles seules constituer un élément de réponse.

de la recherche agronomique a mis en place les Carrefours de l'innovation agronomique (CIAg) et se propose d'accompagner 800 fermes pilotes dans le cadre d'Écophyto 2018. Les chambres d'agriculture s'inscrivent aussi dans cette logique. De toute évidence, la mise en place de réseaux d'exploitations constitue un premier élément de réponse à la diffusion des connaissances. Nécessaire, mais pas suffisant. Encore faut-il disposer d'objectifs cohérents et partagés, et d'un encadrement suffisant.

« Où sont passés les agronomes ? », s'interroge de manière provocatrice Jacques Mathé. « Les nouveaux savoirs existent, admet-il, mais ils sont beaucoup trop diffus. Il faudrait les démultiplier. » Il note un repli sur eux-mêmes des pionniers, prenant pour exemple les Techniques culturales simplifiées qui « tournent entre convaincus ».

Sur le terrain de la réduction des pesticides, qu'Yves le Bars a pu largement approfondir comme président du comité d'orientation d'Écophyto R&D, l'agriculteur doit bénéficier d'un dispositif d'accompagnement. « Les conseils cloisonnés par filières de production (colza, blé, fourrage...), y compris au stade des instituts techniques, ne favorisent pas l'approche globale sur l'exploitation, voire sur un territoire donné. Les progrès doivent pouvoir venir des chambres d'agriculture, qui ont une vocation plus transversale, et des techniciens des coopératives. Mais il leur faut de l'abnégation pour voir diminuer les intrants et les productions. »

« Il faudra faire le deuil du rôle du technico-commercial associant conseil et produit », appuie Jacques Mathé, tout en reconnaissant que « le problème réside dans le fait que ce service de conseil a un coût ».

Ou comment faire du développement durable avec un financement qui ne l'est pas ?

Catherine Deger

## L'exemple québécois

Surprise pour ce groupe de présidents de coopératives emmenés par Jacques Mathé, économiste au CER France : à peine sortie de sa voiture, Mélanie Hardy, agronome au club agro-environnement de Sainte-Hyacinthe au Québec, extrait une pelle et une pioche, avant de les apostropher : « Mais comment voulez-vous établir un diagnostic si vous ne procédez pas d'abord au profil de votre sol ? » Un préalable indispensable pour cette conseillère agro-environnementale.

Le gouvernement du Québec s'est attaqué à la question au début des années 1980, via la création d'un réseau de fermes. Un Plan Vert pour un environnement durable en agriculture était adopté en 1993. Trois ans plus tard, le syndicalisme lui emboîtait résolument le pas. Mesures agro-environnementales, règlements et directives sur la réduction des pollutions se mettaient alors en place. Les premiers clubs conseils créés en 1993 sont confirmés dans leur rôle d'expertise en 1997. Le conseil en agro-environnement bénéficie d'un soutien financier de l'ordre de 1 650 dollars (environ 1 150 euros), financés à parts égales entre l'État, la province et le producteur. En 2007, 300 agronomes, dont Mélanie, accompagnent 8 400 exploitations, au sein de 83 clubs (30 % des exploitations québécoises, 50 % de la production). Les conseillers des coopératives qui offrent également un service-conseil en agro-environnement doivent être agréés.



Au centre, Mélanie Hardy, agronome québécoise.